

HONORAIRES AU 01/01/2024

LOCATION à la charge du bailleur et du locataire (Décret n°2014-890 du 1er août 2014 – Loi Alur)

CHARGE BAILLEUR:			
FRAIS D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION			HT TTC**
	Forfait	125 €	150 €
HONORAIRES LOCATION			HT TTC**
Visite du preneur	Tarif au m ² habitable* zone très tendue	10 €	12 €
Constitution du dossier	Tarif au m ² habitable* zone tendue	8,33 €	10 €
Rédaction du bail	Tarif au m ² habitable* reste du territoire	6,67 €	8 €
ETAT DES LIEUX			HT TTC**
Réalisation de l'état des lieux	Tarif au m ² habitable*	2,50 €	3,00 €
CHARGE LOCATAIRE:			
HONORAIRES LOCATION			HT TTC**
Visite du preneur	Tarif au m ² habitable* zone très tendue	10 €	12 €
Constitution du dossier	Tarif au m ² habitable* zone tendue	8,33 €	10 €
Rédaction du bail	Tarif au m ² habitable* reste du territoire	6,67 €	8 €
ETAT DES LIEUX			HT TTC**
Réalisation de l'état des lieux	Tarif au m ² habitable*	2,50 €	3,00 €

GESTION LOCATIVE à la charge du bailleur

Selon quittancement mensuel / lot			
Loyer jusqu'à 450 € charges comprises	En % du loyer mensuel quittancé	6%	7,20%
Loyer de 451€ à 1000 € charges comprises	En % du loyer mensuel quittancé	5%	6,00%
Loyer au-delà de 1000 € charges comprises	En % du loyer mensuel quittancé	4%	4,80%
Garanties			TTC**
Pack 1 : loyers impayés et détériorations	En % du loyer mensuel quittancé		3,60%
Pack 2 : pack 1 + vacance locataire 3 mois	En % du loyer mensuel quittancé		4,70%
Services annexes proposés par l'agence au bailleur			HT TTC**
Suivi de chantier & Gestion des gros travaux pour la mise en location	En % du montant des travaux TTC	3%	3,60%
Réception d'un bien neuf (suivi des réserves, réception des clés ...)	Forfaitaire	416,67 €	500 €
Représentation AG	Forfaitaire	125 €	150 €
Gestion de sinistre (dégât des eaux, dégradations, DO ...)	Forfaitaire	125 €	150 €
Frais de dossier contentieux locataires (dossier	Forfaitaire	125 €	150 €
Aide à la Déclaration des Revenus Fonciers	Forfaitaire	41,67 €	50 €
Estimation (remboursée lors de la conclusion du bail par l'agence)	Forfaitaire	62,50 €	75 €

* à défaut utilisation du diagnostic loi carrez

**taux de TVA appliqué sera celui en vigueur, soit un taux de 20 %.

Les honoraires ci-dessus sont susceptibles d'être révisés annuellement.

BAREME HONORAIRES TRANSACTIONS

Ces honoraires sont dus par le vendeur et comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat. La délivrance d'une note est obligatoire.

<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>HONORAIRES TTC **</u>
<i>De 0 à 50 000€</i>	<i>FORFAIT 5 000€</i>
<i>De 50 001 à 100 000 €</i>	<i>10 % du prix de vente</i>
<i>De 100 001 à 125 000 €</i>	<i>9 % du prix de vente</i>
<i>De 125 001 à 150 000 €</i>	<i>8 % du prix de vente</i>
<i>De 150 001 à 200 000 €</i>	<i>7 % du prix de vente</i>
<i>De 200 001 à 350 000 €</i>	<i>6 % du prix de vente</i>
<i>A partir de 350 001 €</i>	<i>5 % du prix de vente</i>
<i>Terrains</i>	<i>10 % du prix de vente</i>
<i>Locaux commerciaux ou d'activité</i>	<i>Sur devis</i>

**taux de TVA appliqué sera celui en vigueur, soit un taux de 20 %.

SARL NC TRANSACTIONS

Siège social : 776 Rue de la République - 38290 La Verpillière

SARL au capital de 10000€ - RCS Vienne 751146556

Carte Professionnelle Transaction n°GPI 3802 2018 000 037 481 - Préfecture de l'Isère - APE 6831Z

QBE Europe SA/NV - Contrat n° 2020IM00250

Garantie Financière de 200000 € - N°ORIAS : 07027676